

Décision n° 2025-1788
de la présidente de l’Autorité de régulation
des communications électroniques, des postes
et de la distribution de la presse
en date du 3 septembre 2025
renouvelant l’attribution de ressources en numérotation à
la société Koesio networks

La présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du 26 août 2024 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société Koesio networks reçu le 2 septembre 2025, sollicitant le renouvellement de l’attribution de ressources en numérotation ;

Décide :

Article 1. À compter du 3 septembre 2025, la liste des ressources en numérotation mentionnées dans le tableau ci-dessous est attribuée, jusqu'au 3 septembre 2045, à la société Koesio networks (Siren : 521 370 692) pour les mêmes usages.

Type de ressources	Ressources attribuées	Décision d'attribution	Territoire
Numéros polyvalents	01 87 13	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	01 87 14	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	01 87 24	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	01 87 54	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	01 87 55	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	01 87 56	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	01 87 57	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	02 21 11	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	03 67 87	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	03 73 75	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	03 79 38	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	03 79 39	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	03 79 40	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	03 79 41	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	04 48 77	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	04 58 67	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	04 65 72	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	04 87 30	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	04 87 31	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	04 87 32	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	04 87 95	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	04 87 96	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	05 32 51	2023-1595	Métropole
Numéros polyvalents	09 87 66	2023-1595	Métropole
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 09 89	2023-1595	Métropole
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	09 00 70	2023-1595	Métropole

Article 2. La société Koesio networks acquitte, au titre des ressources attribuées à l'article 1^{er}, la taxe prévue à l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques susvisé.

Article 3. Conformément aux dispositions de l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques, les ressources attribuées à l'article 1^{er} ne peuvent pas être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

Article 4. Le directeur Internet, données, presse, postes et utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Koesio networks et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 3 septembre 2025

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations Légales